



Union Départementale des Syndicats C.G.T. de la Somme

Partout en France des manifestations, rassemblant des milliers de jeunes, se sont tenues ce mardi à l'initiative d'abord de la LDH et avec le soutien de la confédération CGT, contre la loi dite sécurité globale. Un cran supplémentaire est franchi dans la remise en cause de la liberté de manifester, dans la restriction des libertés publiques. Cette colère de la population et de la jeunesse est légitime. Pour l'UD CGT Somme, il nous revient de lui permettre de s'exprimer.

Sous des prétextes fallacieux, qui n'ont rien à voir avec la sécurité (généralisation des drones, camera et identification faciale dans les manifestations), il sera désormais interdit de filmer les policiers lors des manifestations. Les journalistes n'auront plus le droit de continuer à exercer leur métier dès lors que la manifestation sera « sommée » de se disperser sur ordre de la police.

Anticipant sur ce futur dispositif, avant même que la loi ne soit adoptée, **des journalistes ont été arrêtés mardi soir !**

Dans le même temps, sur les universités, des étudiants et les personnels qui y font grève manifestent, se réunissent dans le hall, bloquent leur université, pourront être désormais avec la loi LPPR condamné à 45 000 euros d'amende et 3 ans de prison. C'est une insulte aux mouvements sociaux historiques dans les faits de notre pays, une remise en cause sans précédent de la liberté de manifester, au moment même où le gouvernement accélère la destruction de l'université.

Le Conseil d'Etat a consacré la liberté de manifester, qui ne peut être interdit au prétexte de la crise sanitaire. Nous avons donc déposé auprès de la préfecture un rassemblement à Amiens, Place Gambetta à 14H, auquel se joint la Ligue des Droits de l'Homme d'Amiens, et auquel nous invitons l'ensemble des organisations, militants attachés à la démocratie et à la défense des libertés fondamentales, pour permettre aux salariés, aux exploités, de revendiquer.

Au moment où les plans de licenciements se multiplient, où les acquis des salariés sont rabottés, alors que le gouvernement continue et amplifie ses contre réformes, dans le public comme dans le privé : plus que jamais, nous avons le droit de revendiquer, de nous opposer, et nous défendrons nos libertés.

Aussi pour le retrait total des lois liberticides, pour la défense des libertés fondamentales, en particulier celle de manifester:

**Tous en manifestation ce samedi 21 novembre 2020,
14H place Gambetta**